



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 03 octobre 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de Metz

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 87

Monsieur le Maire
Mairie
17 rue de la Liberté
57720 OBERGAILBACH

Objet : Dossier de déclaration concernant : Les travaux de restauration et de préservation des cours d'eau du Gailbach et du Dimmerbach sur le ban communal d'OBERGAILBACH .

Réf : AS/SGMS

P.J : 1 dossier de déclaration
1 copie du récépissé de déclaration
1 copie du courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de restauration et de préservation des cours d'eau du Gailbach et du Dimmerbach sur le ban communal d'OBERGAILBACH.**

Ce dossier a été déposé par:

Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine
3 rue Robert SCHUMANN
87400 SARREBOURG

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°57- 2017 - 00421
- une copie du courrier de notification du pétitionnaire.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Maire, l'assurance de ma consid ration distingu e.

LA RESPONSABLE DE L'UNIT  POLICE DE L'EAU



VAL RIE ANTOINE POTIER